



Renforcer les relations entre police et médias pour la sécurité des journalistes et des élections pacifiques, libres et justes en Afrique de l'Ouest

MAI 2018 | Une initiative commune de la MFWA et d'IMS, en coopération avec la CEDEAO



Publié au Ghana en 2018

Renforcer les relations entre police et médias pour la sécurité des journalistes
et des élections pacifiques, libres et justes en Afrique de l'Ouest
Une initiative commune de la MFWA et d'IMS, en coopération avec la CEDEAO

Écrit par Michelle Betz

Mediasupport.org
Mfwa.org
ECOWAS.int

Photo de couverture : Des agents de police contrôlent des journalistes sur la route principale menant au siège de la Commission électorale du Ghana avant de les autoriser à couvrir l'annonce des résultats finaux des élections présidentielles et législatives, le 10 décembre 2008, à Accra (Ghana).
Photo : Pius Utomi Ekpei / AFP

Cette publication écrite par Michelle Betz rassemble les expériences acquises au cours d'une initiative régionale de dialogue entre les médias et la police mise en œuvre par International Media Support et la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest, en coopération avec la CEDEAO. Les dialogues entre les médias et la police ont été tenus dans le cadre des élections au Ghana (2016), au Libéria (2017-2018) et en Sierra Leone (2018).

Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest

30 Duade Street, Kokomlemle
P.O. Box LG 730, Legon
Accra - Ghana, Afrique de l'Ouest
Tél. : +233 302 242 470
info@mfwaweb.org
www.mfwaweb.org

International Media Support

Noerregade 18
1167 Copenhagen K
Danemark
info@mediasupport.org
mediasupport.org

En collaboration avec

CEDEAO

101 Yakubu Gowon Crescent
Asokoro District
PMB 401
Abuja, Nigéria
www.ecowas.int

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Préface | 6 |
| 1. Introduction | 8 |
| 2. Considérations conceptuelles et description du processus | 10 |
| 3. Echange dialogique : médias et forces de sécurité | 13 |
| 4. Ghana (2016) | 15 |
| Contexte | 15 |
| Mise en œuvre | 16 |
| 5. Libéria (2017) | 19 |
| Contexte | 19 |
| Mise en œuvre | 20 |
| 6. Sierra Leone (2018) | 25 |
| Contexte | 25 |
| Mise en œuvre | 28 |
| 7. Forums post-électoraux | 32 |
| 8. Meilleures pratiques et enseignements tirés | 33 |
| 9. Durabilité | 37 |
| Annexes | 39 |
| Annexe I – Exemple d’ordre du jour | 39 |
| Annexe II – Communiqué du Ghana | 41 |
| Annexe III – Communiqué du Libéria | 43 |
| Annexe IV – Ebauche du communiqué en Sierra Leone | 44 |

Préface

La relation entre les médias et les agences de sécurité, y compris les autorités policières et les services de renseignement, a toujours été sensible. Dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest, cette relation est souvent caractérisée par des conflits fréquents qui résultent d'une incapacité assez étonnante des deux parties de comprendre le rôle de l'autre dans la société, notamment dans un contexte de gouvernance démocratique.

Pendant des décennies, les deux côtés se sont vus avec méfiance et souvent comme de ennemis. Les médias ont tendance à considérer que les agences de sécurité exagèrent leur importance et leur intérêt pour imposer l'ordre public et protéger la sécurité intérieure. Beaucoup de représentants des médias croient que les préoccupations exprimées par les agences de sécurité concernant ces problèmes sont juste des excuses pour justifier leur tendance à violer les droits des citoyens et des médias, y compris le droit à la liberté d'expression et la liberté des médias.

En revanche, les agences de sécurité considèrent que les auteurs des médias sont insouciantes et irresponsables et n'ont aucun respect pour la sécurité de l'Etat. Malgré des phénomènes massifs de corruption, d'abus de pouvoir et d'autres manquements dans le secteur de la sécurité, les agences de sécurité sont impatientes et intolérantes par rapport à la mission des médias de les tenir responsables.

Ce n'est pas utile si les journalistes font preuve de laxisme ou de non-professionnalisme lorsqu'ils assurent leur fonction et s'ils ne se renseignent pas ou publient des rapports qui contiennent des erreurs. Les agents d'application de la loi ont tendance à gérer de telles situations de manière autoritaire, en se servant parfois de la loi pénale pour punir ces journalistes au maximum possible et, à d'autres occasions, en réprimant les exigences de l'Etat de droit ou des normes et standards imposés par les droits de l'homme. Dans beaucoup de ces cas, il est connu que des agents de sécurité ont pris les choses en main eux-mêmes en maltraitant physiquement les journalistes ou en abusant de leurs pouvoirs d'arrestation et de détention pour punir des journalistes qui ont agi d'une manière qui n'a pas correspondu aux attentes des agents de sécurité.

Ironiquement, même si les agences de sécurité représentent peut-être le facteur le plus important pour assurer la sécurité des journalistes, y compris dans le contexte d'élections, ils restent dans beaucoup de cas la plus grande menace à leur sécurité. Les rapports de surveillance des attaques contre les médias dans la région d'Afrique de l'Ouest et dans des pays individuels publiés au cours de ces dernières décennies ont clairement démontré qu'un pourcentage significatif des attaques enregistrées contre les médias et la liberté des médias ont été commises par des membres des autorités policières et des services de renseignement.

Les conflits violents sont devenus des caractéristiques normales des élections nationales dans beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest, avec des attaques délibérées commises contre les journalistes dans des cas où des candidats aux élections ou d'autres acteurs sont mécontents de leurs reportages. Dans de tels cas, les journalistes devraient être en mesure de se tourner vers les autorités policières pour être protégés. Cependant l'expérience montre que dans beaucoup de cas, les agents de police sont complices des attaques contre les journalistes ou ferment les yeux sur la violence déchaînée contre les journalistes.

Afin de promouvoir et créer une culture d'élections pacifiques et des processus démocratiques dans une région où les parties prenantes (telles que les médias et les agences de sécurité) reconnaissent leurs rôles respectifs et soutiennent des conditions idéales pour assurer ces rôles, il est devenu essentiel d'instituer des mécanismes de confiance et des processus journalistiques professionnels pour animer le dialogue entre ces deux groupes, engendrer une plus grande compréhension et éliminer la méfiance et suspicion mutuelle.

Ce rapport intitulé « Renforcer les relations entre police et médias pour des élections pacifiques, libres et justes en Afrique de l'Ouest » est une contribution précieuse et louable à cette fin. Il rassemble des expériences et réflexions de toute la région, filtre les enseignements tirés et les meilleures pratiques dans ce domaine et délimite un cadre pour informer des initiatives futures de différentes parties prenantes.

Edetaen Ojo

Directeur Exécutif, Media Rights Agenda (MRA)

Président du Conseil d'administration de la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA)

Membre du Conseil d'administration d'International Media Support (IMS)

Co-président du Comité national de pilotage d'Open Government Partnership (OGP), Nigéria

1. Introduction

« Si on veut contrôler la sécurité, il faut fournir des informations fiables à la communauté, c'est-à-dire collaborer avec les médias. »

Un participant du Forum police-médias à Monrovia (Libéria). Février 2018

Les médias et les forces de sécurité sont des acteurs essentiels pour construire la paix et assurer la sécurité, en particulier pendant les périodes électorales et dans des contextes de post-conflit ou de transition. Au cours des périodes électorales, le public compte sur les médias pour obtenir des informations crédibles et fondées sur des faits par rapport aux candidats, au processus électoral et aux questions de sécurité. En même temps, les partis politiques et les candidats, les groupes de pression et les autres parties prenantes principales, telles que la commission électorale, les observateurs d'élections, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes s'appuient sur les médias pour diffuser des informations sur des sujets émergents, pour clarifier des problèmes et pour exprimer des préoccupations face au grand public.

Ainsi les journalistes se retrouvent au milieu d'intérêts et d'informations divergents au cours de la campagne électorale. Il résulte de ces intérêts divergents, notamment entre les partis politiques et les candidats, que les journalistes peuvent devenir victimes de menaces et d'attaques physiques de la part de militants politiques ou de criminels pour avoir simplement fait leur travail de publier des informations sur les activités des partis et des candidats, les résultats des sondages et collectes de fonds, ainsi que les actes des militants qui pourraient mener, entre autres, à la violence. C'est souvent dans ce contexte que des altercations ou des attaques contre des journalistes ont lieu, même de la part des forces de sécurité. Associés aux processus légitimes des journalistes en vue d'obtenir et diffuser des informations correctes au public, ces circonstances peuvent aller à l'encontre de ou être contraires aux opérations des agences de sécurité, ce qui mène à des contestations entre les journalistes et les agences de sécurité. Il en résulte souvent que la relation est marquée par l'incompréhension et la suspicion.

Une possibilité de régler de tels problèmes est de créer un espace de dialogue. Une bonne pratique recommandée qui a vu le jour suite aux activités d'International Media Support (IMS) en vue des élections législatives d'octo-

bre 2007 au pays ouest-africain du Togo suggère de simplement fournir un espace de dialogue entre des représentants des médias, des forces de sécurité et d'autres autorités pour fournir au moins un point de départ pour une connaissance mutuelle et de meilleures relations de travail.

Cet exercice a servi de point de départ pour des interventions récentes, plus élaborées au Ghana, au Libéria et en Sierra Leone, où il était évident qu'il y avait un besoin de créer des espaces de dialogue avec les forces de sécurité et leur personnel, ainsi qu'avec les autorités publiques, afin de les sensibiliser au rôle des médias, à l'importance de leur sécurité et au respect du travail des journalistes. De la même façon, un tel espace donne la possibilité aux journalistes de mieux comprendre quelles limitations leur sont imposées vis-à-vis des forces de sécurité dans des contextes de transition telles que des élections ou des situations de post-conflit.

Il faut donc un effort concerté pour développer de bonnes pratiques au regard des interventions de protection et de promotion du rôle des médias dans le renforcement des structures démocratiques, notamment au cours des périodes électorales. Pendant plus de dix ans, IMS et la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) ont collaboré dans plusieurs Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) notamment pour créer les conditions de processus électoraux pacifiques et équitables en Afrique de l'Ouest, en lançant et promouvant des relations de travail entre les principales parties prenantes, telles que la police, l'armée et les médias.

Le concept compréhensif décrit dans cette publication a été développé avec le but de régler ces problèmes. L'approche conceptuelle et ses nombreuses composantes décrites dans cette publication peuvent servir d'inspiration et de guidage sous forme de bonnes pratiques, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion d'une relation de travail constructive entre les secteurs de la sécurité et des médias, et en créant ainsi un environnement favorable aux élections pacifiques, libres et équitables dans des économies en maturation telles que celles de l'Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre du développement de bonnes pratiques, ce rapport a l'intention d'examiner des interventions entreprises dans trois pays : le Ghana, le Libéria et la Sierra Leone. De manière plus générale, son but est de décrire et analyser le concept de soutien des élections développé en coopération étroite entre IMS et la MFWA.

2. Considérations conceptuelles et description du processus

Les périodes électorales peuvent être litigieuses, tendues et marquées par une probabilité de conflit élevée dans n'importe quel pays, mais notamment dans des contextes de transition et de post-conflit. C'est également dans ces contextes que les journalistes et travailleurs des médias sont plus exposés aux dangers d'agression, de violence et d'abus. Les médias et les forces de sécurité ont des rôles primordiaux à jouer au cours du processus électoral, mais leur relation reste souvent complexe et parfois antagoniste. Même si les deux côtés cherchent à contribuer à la création de conditions favorables à des élections pacifiques, transparentes et efficaces, les deux parties doivent mieux comprendre leurs rôles et responsabilités respectifs.

Afin d'aborder cet aspect et créer une atmosphère de compréhension mutuelle et de dialogue, IMS a soutenu des interventions rassemblant les médias et la police en Afrique de l'Ouest afin d'assurer la collaboration entre ces deux parties au cours des périodes électorales et de garantir la sécurité des travailleurs des médias couvrant le processus électoral.

Au cours des deux années passées, IMS et la MFWA ont mis en œuvre plusieurs activités complémentaires au Ghana, au Libéria et en Sierra Leone mettant l'accent sur le dialogue entre la police et les médias et visant à améliorer la sécurité des travailleurs des médias. Les composants principaux ont été : reportage d'élections sensible aux conflits et entraînement de sécurité pour les journalistes ; une opportunité pour les forces de police de différents pays de partager leurs expériences dans le domaine de la sécurité des médias et des élections ; et finalement un forum de dialogue rassemblant des rédacteurs en chef et des managers de médias, ainsi que des hauts fonctionnaires de police. Toutes ces activités ont renforcé la compréhension commune de l'importance d'un accès aux informations pour les journalistes (de manière responsable et éthique), ainsi que du travail des forces de sécurité en vue du maintien de l'ordre public (en respectant les droits de l'Homme, la liberté d'expression et la sécurité des journalistes).

La promotion d'une relation de travail saine et respectueuse entre les médias et les forces de sécurité, ainsi que la garantie de la sécurité des journalistes permettent de créer un environnement dans lequel les médias sont en mesure de fournir des informations importantes dont les citoyens ont

besoin au cours des périodes électorales. C'est justement la complémentarité de ces composants (différentes sortes d'entraînements de sécurité et dialogues entre police et médias) qui cherche à réaliser ces objectifs.

Les journalistes doivent comprendre le processus électoral afin de pouvoir informer les citoyens de manière responsable et exacte. L'inclusion d'un entraînement d'un jour sur les reportages d'élections sensibles aux conflits cherche à aborder cet élément et, dans le cas du Ghana, a été amélioré en y incluant un représentant de la commission électorale qui a pu expliquer les réglementations et lois à respecter par les médias au cours de ces périodes sensibles. L'objectif était d'assurer que les journalistes aient les informations nécessaires pour couvrir la période électorale avec véacité.

Une deuxième journée a été dédiée à la formation de sécurité des journalistes. Cet entraînement contextuel a été développé pour permettre aux journalistes sur le terrain d'améliorer leur sensibilisation aux risques et de mieux comprendre comment couvrir les grands rassemblements, les manifestations et d'autres événements liés aux élections en toute sécurité. Les aspects de la sécurité liés au sexe ont également été abordés pour garantir que les femmes reçoivent des informations spécifiques améliorant leur sécurité. Alors que les participants étaient des rédacteurs en chef et des managers, nous leur avons demandé de partager leurs enseignements tirés avec leurs collègues qui couvriront les élections sur le terrain. L'objectif était d'assurer que les journalistes apprennent des techniques de sensibilisation aux risques qu'ils pourront utiliser et partager avec leurs collègues, ainsi que des astuces de sécurité pour les reportages sur les élections.

Cet atelier de deux jours a donc été une opportunité de fournir des astuces et techniques de reportage sur les élections et sur la sécurité au travail sur le terrain.

Alors que les journalistes suivaient la deuxième journée de l'atelier, les représentants de police avaient la possibilité de rencontrer des collègues du pays entier et, dans quelques cas, de la grande région. La journée a été une occasion de discuter et d'échanger sur des sujets liés aux élections et à la sécurité. Dans quelques cas (Liberia et Sierra Leone), les collègues du Ghana et du Libéria ont participé et partagé des informations sur leurs manières d'aborder des problèmes de sécurité variés liés à la protection du rôle des médias au cours des élections.

La dernière journée a rassemblé les journalistes (des deux premières journées) et la police (de la journée précédente) pour leur permettre de partager et de s'échanger sur leurs expériences. De manière globale, cette journée (et même deux journées dans quelques cas) a été le point culminant des trois journées précédentes parce qu'elle donnait la possibilité à tout le monde de trouver et discuter des manières d'assurer une relation de travail positive, professionnelle et fructueuse au cours de la période électorale, et même après. Les modalités et meilleures pratiques sont présentées ci-dessous.

Enfin, afin d'assurer le suivi, la durabilité et la solidification des relations entre les deux parties, un forum post-électoral a été tenu, réunissant une fois de plus les journalistes et policiers qui avaient participé au forum de dialogue. Cette réunion d'une journée a aussi permis de faire une évaluation commune de la réunion précédente et des modalités développées pour la relation de travail au cours des élections. Après tout, les élections pourraient être une bonne raison de commencer un tel dialogue, mais il ne devrait surtout pas s'arrêter là.

Evidemment il est important de noter qu'il y aura probablement un grand nombre de défis qu'il faudra relever, avec des contextes très variés. Au Togo, par exemple, le milieu médiatique très fragmenté a représenté un défi significatif. Il y avait beaucoup (au moins dix) syndicats et associations de médias dont les relations étaient marquées par la rivalité et les tensions ; les collaborations entre ces organisations étaient rares. Toutefois l'organisation et la mise en œuvre d'un forum de dialogue ont incité ces organisations à collaborer et à mettre de côté leurs divergences.

En Sierra Leone, le forum de dialogue a été tenu seulement une semaine avant les élections. Néanmoins, ce forum a été un succès en raison du consentement et de l'engagement des parties prenantes impliquées à assurer des élections pacifiques, libres et équitables.

3. Echange dialogique : médias et forces de sécurité

« Conjuguer les exigences légitimes d'accès à l'information du public et celles, non moins légitimes mais parfois contradictoires, du maintien de l'ordre public au sein de la société constitue un défi dans toute société démocratique. D'une manière générale, une société encourageant la liberté d'expression ne génère pas le désordre et l'instabilité, mais l'émergence d'un espace facilitant l'échange constructif entre d'une part les différentes composantes de la société et d'autre part entre les citoyens et les autorités publiques. En plus de constituer un droit fondamental, la pratique a démontré qu'assurer et protéger la possibilité pour les citoyens de recevoir et communiquer des informations ou des idées renforce le dialogue social et favorise la consolidation des institutions démocratiques. »¹
Publication de l'UNESCO « Maintien de l'ordre et respect de la liberté d'expression »

C'est exactement pour aborder ces objectifs qu'IMS, la MFWA et la CEDEAO, en collaboration avec leurs partenaires locaux, ont cherché à réunir la police et les travailleurs des médias. Les forums de dialogue tenus au Ghana, au Libéria et en Sierra Leone (et précédemment au Togo en 2007 et en Guinée en 2010) ont rassemblé des managers de médias et des rédacteurs en chef, ainsi que des représentants de police. Ces forums étaient basés sur les principes de la négociation dialogique, permettant ainsi un dialogue qui promeut des solutions partagées dans des contextes difficiles. Les caractéristiques du dialogue ou des négociations sur lesquelles les forums étaient basés comprennent les aspects suivants² :

1. Commence par la compréhension du sens du conflit et avec un modèle de travail clair des modes de négociation possibles entre les parties ;
2. L'accent est mis sur le questionnement partagé et ouvert du conflit et des besoins de l'autre ;
3. Intégration de perspectives diverses et oppositionnelles pour atteindre des solutions gagnantes ;
4. Promotion d'arguments non polarisés et fusion d'idées qui requièrent l'engagement des parties ;

¹ Manuel de l'UNESCO « Maintien de l'ordre et respect de la liberté d'expression », p.7.

² Adapté de Peter M. Kellett. *Conflict Dialogue: Working with layers of meaning for productive relationships*.

5. Développement d'un discours de conflit qui explore un sens partagé et différent, ainsi que de nouveaux sens possibles afin d'atteindre de nouveaux contenus et formes de communication entre les personnes ;
6. En donnant aux participants l'espace pour présenter le conflit qui représente leur version des événements et en les encourageant à mettre en question leur propre histoire du conflit et celle de l'autre, ils leur permettent de développer une nouvelle histoire et leur indiquent un avenir plus collaboratif ;
7. Elargissement des options de gestion pré et post-conflictuelle ; le dialogue devra au moins fournir des possibilités qu'ils n'ont pas pu voir avant en raison de leur relation conflictuelle.

Dans le cas de ces forums entre police et médias, l'objectif a été d'améliorer la relation parfois tendue entre les forces de sécurité et les journalistes et de promouvoir la liberté d'expression et la sécurité des journalistes, notamment dans des contextes de transition tels que les élections et les contextes de post-conflit.

Il est prévu que ce rapport sera une occasion de partager des enseignements et des réflexions afin de servir d'information aux futurs projets et aux directives internes des forces de sécurité, aux commissions électorales, aux organismes de presse, aux associations de journalistes et autres parties prenantes.

4. Ghana (2016)

Contexte

Le 7 décembre 2016, des élections présidentielles et législatives ont eu lieu au Ghana. Même si le pays n'a jamais fait face à des violences liées aux élections, les tensions s'étaient intensifiées. Quelques mois avant les élections, l'administration de police avait annoncé 5.500 foyers de troubles électoraux dans le pays, tout en rassurant le public que des mesures étaient prises pour garantir que ces foyers de troubles ne posent aucun risque pour les élections.³

Selon l'ancien directeur exécutif de la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest, le professeur Kwame Karikari, des violences sont possibles lors de toutes les élections nationales, mais cette année la rhétorique pré-électorale des principaux partis politiques, notamment sur la radio, aurait donné l'impression que ça pourrait être la pagaille totale.⁴

De plus, même s'il n'y avait aucune preuve d'attaques des forces de sécurité planifiées contre des journalistes, la police a récemment été accusée de violations de la liberté de la presse au Ghana. S'y ajoutent une baisse de la confiance et du soutien aux médias et une partialité accrue dans ces derniers.

Ensemble, ces facteurs suggèrent que les journalistes seront probablement vulnérables à d'éventuelles violences liées aux élections. Les journalistes pourraient être visés par des militants politiques en cas de conduite non professionnelle ou de partialité. De plus, aucun plan spécifique n'a été mis en place par les forces de sécurité pour assurer la sécurité des journalistes pendant les élections.

Même si plusieurs initiatives liées aux élections sont en cours, aucune n'a mis l'accent sur la sécurité des journalistes au cours des élections. IMS et la MFWA ont donc décidé de mettre en œuvre une initiative de sécurité avant les élections.

³ <http://allafrica.com/stories/201610141037.html>

⁴ Correspondance par e-mail.

Mise en œuvre

L'initiative globale comprenait trois volets au Ghana : une formation de sécurité pour les journalistes, des reportages sur les élections sensibles aux conflits et un dialogue entre la police et les médias. Ce rapport met l'accent sur le dernier volet.

Le dialogue entre la police et les médias a fourni une occasion pour les deux groupes de mener une discussion ouverte sur les défis de la police face aux médias et vice-versa. La réunion a aussi été une opportunité de parler des modalités de coopération entre la police et les médias afin d'assurer la sécurité des journalistes couvrant les élections.

Le forum a été tenu en application de la règle de Chatham House, permettant ainsi une discussion très ouverte et franche. Tous les participants ont semblé profiter de l'opportunité pour évacuer leurs frustrations, mais aussi pour écouter l'autre partie et connaître ses préoccupations. De plus, la police a fait un état des lieux de ses préparations pour le jour des élections, ce qui a été utile pour les médias pour comprendre combien d'efforts ont été faits pour assurer que le vote pourra avoir lieu dans un contexte pacifique. De leur côté, les représentants des médias ont eu l'occasion d'expliquer l'importance de leur rôle pendant les élections, ne fût-ce que pour poser des questions critiques.



*Le Commissaire adjoint Effia Tenge, Responsable des relations publiques du Commandement régional de police d'Accra, a participé au forum de dialogue entre les médias et la police à Accra, en 2016.
Photo : MFWA*

Parmi les participants figuraient un Commissaire de la Commission nationale des médias (NMC), le Président de l'Association des journalistes ghanéens (GJA), le Président du Forum ghanéen des éditeurs, le Secrétaire exécutif de l'Association des diffuseurs indépendants du Ghana (GIBA), ainsi que des éditeurs et des journalistes supérieurs de plusieurs organismes médiatiques.

Les Services de police du Ghana (GPS) étaient représentées par le Directeur des opérations qui coordonne également le Groupe de travail sur les élections ; le Commandant et le Commandant adjoint de l'Unité de contre-terrorisme ; le Commandant de la Division des transports routiers et du trafic ; le Commandant de l'Unité formée ; le Directeur et le Directeur adjoint des Relations publiques de tous les quartiers-généraux des GPS ; ainsi que les chargés des relations publiques des Commandements régionaux des GPS.

L'animation a été assurée par un consultant médiatique et maître de conférences, le professeur Kwame Karikari, qui est aussi l'ancien directeur de la MFWA.

Beaucoup de points clés ont été soulevés au cours de la discussion. Il a par exemple été convenu que les rôles respectifs des médias et de la police sont complémentaires, les médias aidant la société à trouver un consensus (malgré des points de vue divergents) et la police assurant la sécurité de tous. En revanche, il a aussi été convenu qu'il y a un besoin d'améliorer les relations entre les deux côtés et de mieux connaître le travail de l'autre.

Beaucoup d'éditeurs ont souligné le besoin d'une police capable de s'occuper de la pression croissante sur les médias et qui partagerait plus d'informations avec les médias, de manière transparente, à l'exception des informations classées. « Si vous parlez directement aux médias, ils déformeront moins probablement les faits, » expliqua l'un des participants. De la même façon, il a été demandé à la police de révéler les résultats d'enquêtes de manière plus proactive, ce qui serait dans l'intérêt des médias et du public, et finalement de la sécurité intérieure.

Cependant la police a mis en question le « sensationnalisme » des médias et leur penchant à « ridiculiser » la police. Souvent, on reprocherait également à la police d'être partielle (à savoir qu'elle soutiendrait le président), même si elle a servi plusieurs gouvernements différents. Ce type d'échange démon-

tre le besoin d'une meilleure compréhension entre les deux parties et des modalités et conditions selon lesquelles elles travaillent.

Le sujet des photos s'est avérée être l'une des principales sources de confrontation dans beaucoup de districts et il y a eu un débat autour des meilleurs pratiques pour les deux parties sur ce plan. Il a été suggéré de répliquer le forum de dialogue à d'autres endroits pour assurer que les corps de police et les médias soient sur la même longueur d'onde partout dans le pays.

Un autre point abordé était de convenir que le moment où les bureaux de vote ferment est la période la plus critique du cycle électoral, avec une activité accrue sur les réseaux sociaux et de nombreuses rumeurs qui se propagent. La police est tenue d'être particulièrement vigilante et présente aux endroits où des foules sont susceptibles de se rassembler. Les médias jouent également un rôle primordial pendant cette période.

Il y a aussi eu une discussion intéressante sur la différence entre une infraction électorale et un crime, ce qui indique qu'il faudra encore faire des efforts pour éduquer les journalistes à la couverture des crimes et de la sécurité intérieure. Ceci indique aussi qu'il y a un besoin de réunions et d'ateliers supplémentaires pour renforcer la relation générale entre la police et les médias.

A l'issue de la réunion, les deux parties ont convenu de plusieurs mesures pratiques, dont des badges d'accréditation visibles pour les médias ; le besoin de points focaux clairs pour tous les niveaux de la police ; ainsi que le besoin de protéger les journalistes attaqués près des bureaux de vote. Ces directives sont jointes aux présentes.



Au cours des interventions au Ghana, aucune attaque liée aux élections ou confrontation d'un journaliste n'a eu lieu avant, pendant ou après les élections.

Dans le cadre des élections au Ghana en 2016, IMS et la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest ont organisé une formation au dialogue entre la police et les médias.
Photo : MFWA

5. Libéria (2017)

Contexte

Avant les élections d'octobre 2017, beaucoup d'analystes et observateurs politiques se préoccupaient du résultat des élections puisque c'étaient les premières élections organisées et effectuées par les Libériens depuis 1985. Le succès des élections a été un test important pour la paix fragile du Libéria et pour démontrer combien le peuple libérien avait mûri politiquement.

L'autre défi lié à ces élections était que pour la toute première fois, les forces de sécurité libériennes étaient directement chargées de la gestion des exigences en matière de sécurité au cours des élections présidentielles. La Mission des Nations unies au Libéria (MINUL), qui avait géré les processus de sécurité au cours des dernières élections présidentielles, avait terminé sa mission en juin 2016.

En même temps, tandis que le processus graduel de démocratisation au Libéria des dernières années a été associé à une amélioration générale des conditions de liberté de la presse au Libéria, il y a eu des preuves d'une tendance de la police libérienne à ne pas respecter la liberté de la presse au cours des événements nationaux (tels que les élections). A part les attaques régulières commises par les forces de sécurité et d'autres individus contre le personnel des médias, le paysage médiatique est aussi caractérisé par un degré élevé de non-professionnalisme, ce qui a mené à une érosion de la confiance publique par rapport aux médias. Ainsi les attaques contre les médias ne sont souvent pas condamnées par un public qui accuse les médias de corruption et de non-professionnalisme.

Au Libéria, le processus de démocratisation graduelle est souvent associé à des améliorations générales en matière de liberté de la presse. Quand les Libériens se sont apprêtés à aller voter en 2017, les médias ont eu un rôle crucial à jouer pour assurer des élections crédibles, transparentes et pacifiques. Néanmoins, les journalistes et travailleurs des médias ont souvent été vulnérables aux attaques et abus de la part de la police, des forces de sécurité et d'autres individus. En même temps, les médias ont tendance à mal comprendre ou mal interpréter le rôle et les responsabilités de la police.

Mise en œuvre

En plus d'un évènement de deux jours de renforcement des capacités pour les journalistes sur le sujet de la sécurité pendant les élections, le forum au Libéria a ressemblé à celui du Ghana, mais il y a eu une partie informelle supplémentaire qui a permis des débats libres et francs entre les journalistes, le personnel de sécurité et d'autres parties prenantes. De plus, les membres des Services de police du Ghana qui avaient participé au forum au Ghana ont également participé à celui au Libéria. Ceci a permis aux participants un échange transrégional et d'acquérir des connaissances et une compréhension supplémentaire.

En deux journées, le forum a réuni 20 journalistes/éditeurs supérieurs et 15 agents supérieurs de la police libérienne qui faisaient partie des forces de sécurité dédiées aux élections. La première journée était réservée à la police, c'était une réunion de partage d'expériences réunissant des membres des Services de police du Ghana et de la Police du Libéria. Lors de la deuxième journée les participants de la première journée ont été rejoints par les médias qui avaient participé à la formation de sécurité.



Un homme écoute la radio pendant que deux hommes lisent le journal pour découvrir les résultats provisoires des élections à Monrovia (Libéria), le 13 octobre 2017. Photo : Cristina Aldehuela / AFP

Au cours de cette première journée, les sujets discutés ont compris les modes de traitement des médias en situation difficile ; la planification de sécurité des élections pour les journalistes et les plans de la Police du Libéria pour garantir la sécurité des journalistes pendant les élections. Deux agents de police supérieurs du Ghana, le Dr. Benjamin Agordzo, Commandant adjoint de police et l'Inspecteur Mohammed Bako, tous les deux représentant les Services de police du Ghana et anciens membres de la direction du Groupe de travail pour la sécurité des élections au Ghana, ont partagé leurs expériences avec des membres de la direction de la Police du Libéria qui seront responsables de la sécurité des élections.

Le Dr. Benjamin Agordzo des Services de police du Ghana a présenté en détail les mesures mises en œuvre pour garantir des élections sans violences en décembre 2016. Il a souligné quelques-unes de ces mesures lors de sa présentation au Libéria :

- La police doit considérer les médias comme des partenaires en matière de sécurité et comme des amis ; tout dépendrait de la manière dont on les traite ;
- La police doit disposer d'une stratégie d'engagement dédiée aux médias qui pourrait mener à une implication renforcée des médias, y compris l'utilisation des réseaux sociaux ;
- La police doit être disponible autant que possible pour toutes les émissions importantes des médias et pour y répondre à des questions liées à la sécurité électorale. Ceci aidera à clarifier les doutes du public et les idées fausses sur la police et son travail autour des élections ;
- La police doit envisager l'établissement d'un centre d'implication des médias pour coordonner tous les engagements médiatiques. Un centre des réseaux sociaux peut aussi être créé pour retracer ou suivre les articles majeurs et le marquage des messages par des individus influents.

L'IGP adjoint de la Police du Libéria, le Col. Abraham K. Kromah, a également présenté des mesures mises en place par la Police nationale du Libéria pour suivre et prévenir tout problème de sécurité qui pourrait se poser, ainsi que pour garantir la sécurité des médias lors de leur couverture des élections.

Le dialogue d'un jour entre la police et les médias a mis l'accent sur la discussion de possibles modalités de coopération entre la police et les médias et de la sécurité des journalistes lors de leur couverture des élections. La

police et les médias ont discuté de manière franche pour mieux comprendre les besoins, attentes et limitations de l'autre, ainsi que les défis qui pourraient naître de leurs activités respectives au cours de la campagne électorale, du vote et de la période suivant les élections.

Un mois après le deuxième tour des élections, une réunion d'évaluation a eu lieu pour comprendre et documenter ce qui a réussi, ce qui aurait pu être fait différemment et les enseignements tirés pour guider des interventions dans le futur.

Lors de ce forum post-électoral, la commission électorale a noté qu'elle avait fait un appel aux médias et à la police de travailler de manière transparente et s'est montrée satisfaite que la police ait fait preuve de plus de transparence et ait opéré de manière différente de la période des élections de 2011. Néanmoins la commission a noté que certains médias sont allés à l'encontre de la déontologie professionnelle. Certaines stations de radio et les médias sociaux auraient été particulièrement partiaux. Un participant a suggéré que l'Union de la presse libérienne intègre un chapitre sur le travail avec la police dans son code de déontologie pour promouvoir la sécurité.

La commission électorale a aussi noté qu'elle n'a pas vu d'usage de force excessif de la part de la police et l'en a félicitée. Elle avait aussi demandé à la police de traiter les partis politiques de manière équitable, ce qui a été respecté. La commission a aussi noté qu'en vue de la gestion de ressources limitées, la police aurait travaillé de manière stratégique et fait quelques choix difficiles en termes d'engagement de capacités.

La police a noté qu'en conformité avec les recommandations du forum pré-électoral, au moins 80% des journalistes s'étaient enregistrés auprès de l'agent en charge du district qu'ils couvraient. De plus, le bureau du commandant a reçu des dizaines d'appels de la part de journalistes identifiant des zones problématiques où plus d'agents étaient nécessaires. Le police s'est dit satisfaite de cette aide. Pareillement, les journalistes ont noté qu'avant le forum, un journaliste demandant de l'aide n'aurait souvent pas eu de réponse de la part de la police, mais cela aurait changé depuis le forum.

Les participants avaient aussi l'impression que la perception publique de la police s'était améliorée. Ceci a en partie été attribué au fait que la police a



Des supporters du parti Coalition pour un changement démocratique (CDC) de George Weah écoutent la radio pour connaître les résultats des élections au siège du parti à Monrovia (Libéria), le 11 octobre 2017. Photo : EPA / Ahmed Jallanzo

relayé des informations importantes aux médias en début de journée, qui ont ensuite pu rapidement informer le public. Il y a eu au moins un cas où une station de radio a transmis une information incorrecte impliquant la police. Le département des affaires publiques de la police s'en est rapidement occupé en appelant la station impliquée pour qu'elle corrige l'information, avant de contacter les autres stations de radio pour s'assurer que l'information incorrecte ne soit pas relayée. Evidemment tous les cas sont différents et les journalistes doivent vérifier toutes les informations qu'ils reçoivent avant de les publier.

Il y aurait aussi eu plusieurs cas de journalistes aidant des policiers attaqués par des supporters de partis politiques, et vice-versa.

Il a été reconnu que les deux parties ont besoin l'une de l'autre et qu'il faudra qu'ils continuent de communiquer ; plusieurs recommandations ont été faites lorsque les deux parties ont discuté des futures relations de travail.

Il y a par exemple eu un consensus qu'il faudra encore augmenter la confiance publique et assurer la progression de la responsabilité mutuelle. Le Conseil national des médias doit responsabiliser les médias de manière plus active afin de renforcer la confiance. De la même façon, la police a suggéré qu'il faudra plus de journalisme d'enquête et une compréhension améliorée de la couverture de crimes.

La police et les médias ont reconnu l'importance d'une décentralisation de la presse et des affaires publiques dans les 15 comtés et 5 régions du Libéria. Selon un participant : « Il faut un effort dans les zones rurales pour rapprocher la police des gens. Chaque détachement de comté doit disposer d'un responsable des relations publiques qui peut répondre aux questions des médias, mais aussi de la communauté. »

Les participants ont aussi convenu qu'il y a un besoin de formation des commandants de police dans les domaines des relations avec les médias et de la liberté d'expression. Ceci ne devrait pas être réservé aux affaires publiques, mais faire partie du programme éducatif de l'académie de police pour assurer que tous les agents de police aient suivi un tel module.

Des représentants des médias et de la police ont averti que beaucoup de médias devenaient partiaux et qu'il faudrait que les animateurs, entre autres, fassent preuve de plus de neutralité puisque la radio serait la première source d'information. « Notre démocratie est trop fragile pour permettre aux médias de prendre parti, » disait un participant, « qui surveille le chien de garde ? »

Après l'intervention au Libéria, il n'y a pas eu un seul cas d'une attaque ou d'un abus lié aux élections à l'encontre d'un journaliste, ni avant, pendant ou après les élections.

6. Sierra Leone (2018)

Contexte

La Sierra Leone a tenu des élections présidentielles, législatives et locales le 7 mars 2018. C'était la 3e fois que de telles élections ont eu lieu depuis 2002, année marquant la fin de la longue et dévastatrice guerre civile dans le pays. Comme son pays voisin, le Libéria, qui a récemment organisé avec succès des élections pacifiques, la stabilité démocratique et la paix restent fragiles en Sierra Leone après la fin de la guerre civile. Les institutions de gouvernance sont relativement faibles et la méfiance du public vis-à-vis des institutions de l'Etat reste élevée.

Comme c'était le cas lors des élections récentes au Libéria, le président sortant de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, n'a pas pu être candidat aux élections après deux mandats de 5 ans. Traditionnellement, les élections en Sierra Leone ont souvent été vivement contestées et il y avait 16 candidats aux présidentielles du 7 mars.

Même si les trois élections suivant la guerre civile s'étaient déroulées de manière relativement pacifique, il y avait eu des incidents violents dans tous les cas. A part une paix fragile, les enjeux des élections de 2018 étaient encore accrus par plusieurs facteurs, dont le fait que ce seront les premières élections depuis la fin de la guerre civile dans lesquelles le président sortant n'est pas candidat. Des divisions politiques ont également été constatées entre les différents groupes ethniques.

Les élections étaient donc considérées par beaucoup d'analystes comme un test majeur pour la paix fragile en Sierra Leone qui avait récemment été menacée par l'épidémie dévastatrice d'Ebola et un éboulement catastrophique qui avaient fait des milliers de morts et pratiquement paralysé le fonctionnement de l'Etat.

Même si le processus graduel de démocratisation des dernières années en Sierra Leone a été associé à une amélioration générale des conditions de liberté de la presse, il y a eu des preuves d'une tendance de la police libérienne à ne pas respecter la liberté de la presse au cours des événements nationaux tels que les élections ou l'épidémie d'Ebola. Comme dans de nombreux pays, la police de Sierra Leone a plusieurs fois arrêté, détenu ou



Des électeurs et des soldats discutent de la présence militaire aux bureaux de vote à Freetown, le 31 mars 2018, lors du deuxième tour des élections présidentielles en Sierra Leone. Photo : Issouf Sanogo / AFP

agressé des journalistes de manière arbitraire, souvent sur ordre de militants politiques.

Hormis les attaques régulières contre le personnel des médias et d'autres violations de la liberté de la presse par les forces de sécurité et d'autres individus, le paysage médiatique en Sierra Leone, comme dans la majorité des pays de la région, est caractérisé par un niveau élevé de non-professionnalisme qui a sapé la confiance publique des médias. Ainsi les attaques contre les médias ne sont souvent pas condamnées par un public qui accuse les médias de corruption et de non-professionnalisme.

Le contexte des élections a donc suggéré que même si les médias ont un rôle crucial à jouer pour des élections crédibles, transparentes et pacifiques, les journalistes et les travailleurs des médias ont été vulnérables aux attaques et abus de la part de la police et d'autres forces de sécurité et individus, notamment dans le cas de flambées de violence liées aux élections.

Comme au Libéria, il y avait plusieurs initiatives pour assurer des élections crédibles et pacifiques, mais aucune n'en a mis l'accent sur la sécurité des journalistes pendant les élections. IMS et la MFWA ont donc lancé cette initiative en coopération avec la CEDEAO peu avant le premier tour des élections.

Mise en œuvre

Vu le contexte, l'intervention en Sierra Leone a beaucoup ressemblé à celles qui ont eu lieu au Ghana et au Libéria. L'ordre du jour et l'animateur du dialogue entre la police et les médias ont été les mêmes. Les participants ont compris des éditeurs supérieurs d'organismes médiatiques du niveau national, ainsi que des hauts fonctionnaires de police, y compris des responsables d'affaires publiques au niveau national. De plus, des représentants des polices du Ghana et du Libéria et un représentant du partenaire local au Libéria ont participé. Ces trois participants ont pu renforcer les sujets discutés, partager leurs expériences concrètes et servir d'inspiration pour progresser et choisir les meilleures pratiques pour gérer certains défis spécifiques.

Le forum a permis aux polices du Ghana, du Libéria et de la Sierra Leone de partager leurs expériences dans la promotion de la sécurité des jour-

nalistes pendant la période électorale. De plus, les journalistes ont reçu des informations importantes relatives aux analyses et à la gestion des risques, ainsi qu'à la sécurité lors de la couverture professionnelle d'une période électorale. Le forum a créé un espace important de dialogue et de construction de relations entre la police de la Sierra Leone et les médias et a permis aux deux parties de mieux comprendre l'autre et comment collaborer efficacement au cours des élections à venir.

La police a fait un appel à une meilleure coopération avec les médias et a expliqué que les médias faisaient partie de sa stratégie d'action de proximité. Il a aussi été souligné que la police et les médias dépendent l'un de l'autre, qu'aucun des deux ne peut faire son travail sans l'autre et qu'il faut une compréhension mutuelle malgré tous les différends qu'il a pu y avoir par le passé.

Il y a eu une discussion substantielle sur les préoccupations concernant la période après les élections, qui était considérée par les participants comme la plus volatile.

La police et les médias avaient déjà mis en place des salles d'urgence sans que l'autre partie en fût au courant. Le forum a marqué une opportunité pour expliquer les mécanismes de ces opérations et échanger des contacts et coordonnées en vue des élections.

Enfin, les participants ont convenu qu'ils avaient tous besoin de collaborer pour développer leur pays et de continuer à créer et renforcer des initiatives de promotion des relations entre la police et les médias au cours des élections en Afrique de l'Ouest.

Lors du forum post-électoral, après les deux tours des élections, la police et les médias ont remarqué des améliorations dans leurs relations, ainsi qu'un niveau de respect augmenté. Néanmoins, les deux parties ont aussi reconnu qu'il reste encore beaucoup de travail à faire.

L'un des plus grands problèmes de la police qui ne concernait pas la relation entre la police et les médias était tout simplement que beaucoup d'agents de sécurité n'étaient pas en mesure de se rendre aux bureaux de vote pour participer aux élections, ce qui correspond à un retrait du droit de vote des agents de sécurité. Il a été suggéré que la police bénéficie d'une journée à part pour aller voter, avant le jour du vote général.

En ce qui concerne ses relations avec les médias, la police a remarqué qu'elles étaient cordiales et qu'elles s'amélioreraient. Selon la police, le personnel de sécurité aurait été sensibilisé aux différents rôles de la police et des médias et aurait appris qu'il faut davantage de partage d'informations et de contacts entre les deux parties. Suite à la première réunion, la police a mis en place un groupement de suivi des médias sociaux et un groupe WhatsApp group pour permettre à la police et aux médias de partager et rechercher des informations. La police a également souligné que le fait que la majorité des représentants de la presse ont porté des badges d'identification a été très utile.

Des améliorations seraient encore nécessaires au niveau des points focaux de la police dans les provinces. La SLAJ et la MRCG se sont engagées à travailler avec la police pour les aider dans toute démarche de formation nécessaire.

Il y a eu au moins un incident de violences commises à l'encontre d'un journaliste par des individus pour des raisons politiques tandis que des agents de police se trouvaient à proximité. La police s'est excusée et a souligné que l'incident ferait l'objet d'une enquête. Néanmoins, la question a été soulevée de savoir pourquoi la police n'est pas intervenue. Des représentants de la police et des médias ont rappelé que le rôle de la police est de protéger les bureaux de vote et l'intégrité du vote. Il en a résulté que la police n'a pas été en mesure d'aider le journaliste. Il a été convenu que la SLAJ devrait être l'institution qui assure que la police fasse un suivi de ce cas.

Quelques dérapages ont aussi eu lieu au niveau de la déontologie journalistique. Selon un participant, « il y a eu un ou deux journalistes et organismes de presse récalcitrants, mais tous les messages tribaux ont été tués dans l'œuf ». Selon un autre journaliste, des contenus auraient été influencés par des sympathies politiques dans quelques cas. « Notre professionnalisme a été affecté par nos croyances et points de vue personnels, ainsi nous avons donné de l'espace à des nouvelles indignes ».

Deux recommandations focalisées ont été faites et soutenues par tous les participants. D'abord, la police a promis de rétablir les points de presse hebdomadaires et qu'elle délivrera des cartes de presse. Les journalistes ne seront pas payés pour participer à ces points de presse et tout le monde a convenu que les points de presse servent à la collecte d'informa-

tions, pas d'argent. Pour les journalistes en dehors de Freetown, la SLAJ et la MRCG ont convenu de collecter des communiqués de presse et de les leur faire suivre.

Deuxièmement, la SLAJ et la MRCG se sont mises d'accord de fournir à la police les contacts des responsables des stations de radio et des éditeurs pour leur permettre de les ajouter au groupe WhatsApp.

Enfin, il est important de noter que les mesures prises pour institutionnaliser le dialogue entre la police et les médias et/ou construire la relation peuvent prendre une variété de formes, dont la coopération constitue souvent un premier pas important. Dans le cas de la Sierra Leone, par exemple, il a été décidé que le rétablissement des points de presse hebdomadaires aiderait à normaliser la relation et que ceci pourrait s'inscrire dans une démarche à long terme. De plus, le fait que la SLAJ et la MRCG proposent d'aider la police à mettre en place des unités de relations publiques à l'extérieur de Freetown est un autre exemple de la coopération menée pour normaliser et construire la relation.

7. Forums post-électorales

Un élément critique du dialogue est d'en assurer le suivi et la durabilité et c'est dans ce but que des forums post-électorales ont été organisés au Libéria et en Sierra Leone. Ceci a permis aux participants de bénéficier de discussions et d'un débriefing, notamment à la lumière des accords qu'ils avaient trouvés lors de la dernière réunion. Ainsi une analyse et évaluation interactive ont pu être faites pour identifier les enseignements tirés, les opportunités manquées et des pistes de progression supplémentaires.

Il devrait s'agir d'un débat concret (idéalement assuré par le même animateur) qui met l'accent sur les enseignements tirés des élections et les possibilités de concrétiser les points sur lesquels un accord avait été trouvé lors du dernier forum, y compris des sujets tels que :

- Les possibilités de renforcer les relations entre les médias et la police, y compris la possibilité de créer des points focaux centrés sur les médias au sein de la police aux niveaux national et régional ;
- La possibilité d'inclure les relations avec les médias dans la formation des agents de police ;
- L'organisation de discussions supplémentaires sur la création d'une structure ou d'un forum plus permanent pour le suivi et un dialogue à long terme (réunions bisannuelles ou annuelles, ou autres modèles) ;
- Les modalités pour l'établissement d'un respect et d'une confiance mutuels entre les parties prenantes - médias et police ;
- Les modalités nécessaires pour assurer que toutes les informations soient transmises par la chaîne hiérarchique, jusqu'aux agents de police et de sécurité sur le terrain (aux bureaux de vote, etc.) qui rencontreront probablement des travailleurs des médias. Par exemple, il existe des points focaux nationaux sur les médias au sein de la police libérienne, mais il en faudra encore au niveau régional et surtout des comtés ;
- Lorsque des journalistes travaillent sur le terrain et des policiers sont présents, ils devraient se présenter au commandant ;
- Le renforcement des compétences et capacités des journalistes dans le domaine de la couverture de crimes et de sujets liés à la sécurité intérieure, qui sont des domaines spécialisés ;
- Le renforcement des compétences et des capacités des journalistes dans le domaine du journalisme d'enquête.

8. Meilleures pratiques et enseignements tirés

Les descriptions précitées des dialogues au Ghana, au Libéria et en Sierra Leone soulignent plusieurs enseignements tirés et de bonnes pratiques dont certaines sont uniques en raison du contexte particulier, tandis que d'autres peuvent être adoptées par ou adaptées à d'autres Etats membres de la CEDEAO.

Comme susmentionné, l'échange est basé sur une communication ouverte, la reconnaissance des zones de conflit (réelles, perçues ou potentielles) et une compréhension mutuelle que la discussion pourrait être difficile et aborder des points de tension. Tout ceci est nécessaire et fait partie du processus qui permet aux participants de dépasser la polarisation et les arguments polarisés pour travailler ensemble avec des objectifs mutuellement avantageux. Il est probable (mais pas toujours) qu'il y aura quelques tensions pendant les premières heures d'une telle réunion, il pourra y avoir des protestations et des accusations. L'animateur a la mission d'assurer qu'il y ait un environnement respectueux malgré de telles tensions. Il faudra annoncer au début de l'échange et rappeler régulièrement au cours de l'activité que des perspectives diverses seront entendues et que cela exigera un certain degré d'engagement.

Finalement, le fait de donner aux participants un espace pour présenter le conflit qui représente leur version des événements et de les encourager à mettre en question leur propre histoire et celle des autres leur permettra de développer une nouvelle histoire qui indique un avenir plus collaboratif. Ainsi la discussion permettra également de meilleures options de gestion pré ou post-conflictuelle ; le dialogue devra au moins fournir des possibilités qui n'étaient pas visibles avant en raison de la relation conflictuelle. Dans certains cas, il pourra être utile de tenir les forums en appliquant la règle de Chatham House (ou des accords semblables) pour permettre et assurer des discussions franches.

Il est utile d'inclure des activités de jeu de rôles dans les forums puisque l'apprentissage participatif/actif est plus efficace que l'apprentissage passif en écoutant des panels ou des conférences. De telles activités pourraient comprendre une conférence de presse fictive ou une rencontre dans un bureau de vote ou au quartier général d'un parti politique. De plus, le

fait de faire travailler la police et les médias dans de petits groupes pour résoudre des « problèmes » et trouver de vraies solutions est une autre piste d'engagement des participants à la fois dans l'activité et l'un avec l'autre, et pour assurer que les défis et les solutions soient discutées et débattues.

En plus, il faudra garder le nombre de participants gérable (max. 40) et essayer d'avoir un nombre égal de participants des deux parties pour éviter qu'un côté ne se sente en minorité. Il faut aussi que toutes les parties s'engagent à assurer le succès de la réunion et à prendre des mesures appropriées.

Voici quelques bonnes pratiques supplémentaires.

Préparation

Tout d'abord, il faut qu'il y ait un vrai besoin d'une telle activité. Cela peut sembler évident, mais nous avons vu dans les études de cas que chaque pays avait un besoin, mais pour des raisons différentes. De plus, il est utile d'identifier les problèmes sous-jacents qui pourraient créer des tensions (réelles ou perçues) entre les acteurs.

Timing

Les périodes post-électorales sont des périodes très chargées pour les médias et les forces de sécurité. Il est donc prudent de ne pas attendre jusqu'à la dernière minute pour mettre en œuvre de telles activités. La planification doit plutôt commencer quelques mois avant le jour du vote avec un dialogue qui a lieu 8 à 10 semaines avant le jour du scrutin ; s'il est organisé trop tôt, l'activité pourrait ne pas être suffisamment pertinente pour être couronnée de succès.

Partenaires locaux

Identifier et former des partenariats avec des organisations locales sur le terrain et les inciter à animer ou soutenir l'animation des activités. Ceci permettra une cohésion et coopération accrue entre tous les acteurs.

Identification des participants

Afin de permettre à une telle activité d'avoir un impact et d'être durable, il faut un effort concerté pour atteindre ceux qui sont en mesure de lancer le changement, notamment les agents de police des niveaux les plus élevés, y compris ceux travaillant dans les relations publiques, ainsi

que, du côté des médias, les éditeurs et gérants et toute personne détenant un rôle clé dans une association ou organisation de journalistes. L'intégration de participants de haut niveau assurera une prise en compte à tous les niveaux et aura donc un impact positif sur la pérennité.

Participants d'autres Etats de la CEDEAO

Assurer qu'il y ait une participation de forces de sécurité et de médias d'un autre Etat de la CEDEAO qui pourraient être en mesure de partager des pratiques, expériences et expertises. Des agents du Ghana sont par exemple venus partager leurs expériences au Libéria et en Sierra Leone, ce que les agents de police ont trouvé très utile et informatif dans les deux cas.

Considérations relatives au sexe

Faire un effort concerté pour intégrer des femmes des deux secteurs. Au Libéria, par exemple, seulement deux journalistes féminines ont participé au forum. Vu qu'il n'y a que très peu de journalistes féminines supérieures au Libéria, il faudra un effort concerté pour trouver des possibilités de les intégrer dans la discussion.

Identification d'animateur(s)

L'animateur est crucial pour le succès (ou l'échec) de cette activité. L'animateur doit avoir un certain poids, être respecté par les deux parties et en mesure d'animer les tenants et aboutissants d'une discussion potentiellement contradictoire. Le fait de s'adresser à des partenaires locaux et régionaux aide à identifier plusieurs options viables et à être sûr de rencontrer des candidats potentiels et d'obtenir les personnes appropriées.

Rôle de l'animateur

L'animateur doit dépasser les arguments polarisés qui peuvent rapidement détourner la discussion et aider à trouver des points communs – sans les imposer. Il ou elle doit assurer que l'activité permette aux participants d'avoir des attentes précises et de savoir ce qu'on attend d'eux. L'animateur doit comprendre les problèmes et défis auxquels les deux parties font face.

Ordre du jour

Tandis que les dernières réunions de dialogue entre la police et les médias au Ghana, au Libéria et en Sierra Leone ont eu lieu en une journée, une

séance de deux jours serait plus idéale, notamment lorsque les tensions perçues (ou réelles) sont élevées. Il est crucial qu'il y ait suffisamment de temps pour discuter, poser des questions, évacuer les frustrations, etc. Il faudra aussi prévoir du temps pour un travail en groupe, pour donner une opportunité aux forces de sécurité et aux médias de travailler ensemble et d'imaginer des modalités pour une relation de travail renforcée.

Si possible, prévoir une opportunité informelle pour donner la possibilité aux participants de se mélanger et de socialiser avec les autres sans la pression du travail. Par exemple, une soirée cocktail a permis aux participants en Sierra Leone de discuter de manière informelle une semaine avant les élections.

Un ordre de jour exemplaire se trouve dans l'annexe du présent rapport.

Etablissement de règles de base

A l'issue de la réunion, il faudra établir des règles de base pour assurer qu'il y ait un environnement favorable au travail en cours. Ces règles comprennent :

- La règle de Chatham House – Elle permet à tous les participants d'exprimer librement et sans enregistrement leurs idées et préoccupations, ce qui est particulièrement important lorsque des membres de la presse participent.
- Téléphones portables éteints ou en mode silencieux.
- Le respect de tous les participants, même si leurs points de vue sont différents.

9. Durabilité

Tandis que les interactions formelles d'un dialogue, telles que ces forums, peuvent avoir lieu en une ou deux journées, le processus entier devra continuer et être pérennisé bien après les réunions formelles. Après tout, de nouveaux agents continuent de rejoindre la police et de nouveaux journalistes exercent la profession ; ils auront également besoin de mentorat et de guidage sur le plan des meilleures pratiques. Mais comment s'assurer que c'est le cas ?

Lors de la conclusion du forum il faudra présenter un plan viable des actions pertinentes de suivi, y compris la diffusion des enseignements tirés et la mise en œuvre des décisions ; il doit y avoir des idées précises sur les prochaines étapes à prendre afin de concrétiser des relations de travail fructueuses et professionnelles entre les forces de sécurité et les médias. Même si quelques participants des différents forums ont suggéré d'impliquer un donateur ou partenaire extérieur pour assurer la pérennité, il existe de nombreuses manières de continuer le dialogue sans interventions formelles qui pourraient être plus naturelles, particulièrement à l'issue du dialogue. Après tout, une des raisons d'impliquer des participants de haut niveau est d'assurer que le dialogue sera répliqué et de rendre le changement possible. Comme tels, ces participants doivent simplement assurer une communication permanente, à la fois individuelle et sur la base de petits ou grands groupes. Il existe de nombreuses façons de le faire.

Au Togo, plusieurs mois après le dialogue initial entre l'armée et les médias, l'armée a pris l'initiative d'organiser des « journées portes ouvertes » dans différents camps et y a invité des représentants des médias. L'idée était de jeter des ponts et de montrer aux médias comment ces camps sont exploités et comment les militaires vivent et travaillent dans leur quotidien. Les organismes de presse peuvent également ouvrir leurs portes aux militaires pour leur permettre de discuter de façon informelle avec les collaborateurs dans la salle de rédaction ou, plus formellement, en apparaissant dans des émissions.

De la même façon, les participants au forum du Libéria ont suggéré que les stations de radio impliquent des membres des forces de sécurité dans les programmes réguliers ou créent même une émission hebdoma-

daire sur les questions de sécurité. Ceci pourrait prendre la forme d'une émission de ligne ouverte, voire de feuilleton radiophonique. De telles émissions permettraient aux médias et à la police de travailler ensemble, amélioreraient les efforts d'action de proximité et donneraient une opportunité aux citoyens de poser leurs questions et d'exprimer leurs préoccupations. De tels efforts pourraient ensuite être élargis à d'autres dispositifs de sécurité tels que la garde présidentielle, les services d'immigration, etc. qui peuvent avoir tendance à être plutôt réservés et moins proactifs face aux médias.

Il vaut mieux laisser quelques sujets au secteur individuel. Par exemple, la décentralisation des affaires publiques de la police a été considérée comme nécessaire au Libéria, mais il faudra que cela soit fait en interne. Toutefois il n'y a aucune raison de ne pas impliquer des journalistes en provenance des districts et régions concernés dans de tels processus. Cela pourrait prendre la forme, par exemple, d'une assemblée publique où les citoyens se rencontrent et ont la possibilité d'interagir avec la police et l'armée, ainsi qu'avec les médias qui couvrent leurs communautés. De la même façon, tous les forums ont démontré qu'il y a un besoin d'inclure des modules sur le travail avec les médias et la liberté d'expression dans les institutions de formation de la police et d'autres services. L'UNESCO dispose d'un manuel qui peut servir de point de départ pour ces efforts.

De même, les médias pourraient mener un travail avec leurs syndicats et associations pour assurer que des clauses soient intégrées concernant les relations de travail avec les forces de sécurité.

Enfin, il faudra mener des recherches plus approfondies pour illustrer l'impact de tels forums sur les relations entre les forces de sécurité et les médias. A l'avenir, il pourrait s'avérer utile de mener une étude sur la perception des forces de sécurité et des médias à la fois avant et après les élections. Ceci pourrait avoir un vrai impact et mettre en lumière des domaines de préoccupation, ainsi que des axes de progrès supplémentaires.

Annexes

Annexe I – Exemple d'ordre du jour

Forum – Partage d'expériences entre des représentants de la police sur la sécurité des médias et des élections

08h30 – Arrivée

09h00 – Accueil et présentation
Animateur

09h15 – Bref commentaire & aperçu du projet

09h25 – Présentation : Préparations actuelles des services de police pour garantir des élections pacifiques
Représentant des services de police

10h00 – Discussions

10h30 – Pause-café

10h45 – Partage d'expériences d'agents de police supérieurs d'un pays voisin
Représentant des services de police d'un pays voisin

11h30 – Discussions

12h00 – Explication des modalités pour garantir la sécurité des journalistes au cours des élections
Animateur

13h00 – Déjeuner

14h00 – Discussions

15h30 – Conclusion

Forum entre la police et les médias sur la sécurité des médias et des élections

08h30 – Arrivée / enregistrement

09h00 – Cérémonie d'ouverture
Accueil & présentation des dignitaires
Bref commentaire & aperçu du projet

09h30 – Relations entre police et médias : défis et opportunités pour la collaboration sur la couverture des élections
Représentant de police (présentation de 10 minutes)
Représentant des médias (présentation de 10 minutes)

10h00 – Discussion

10h30 – Pause-café

10h45 – Relations entre police et médias pour des élections pacifiques – Préparations des services de police jusque-là

11h15 – Couverture des élections : droits et responsabilités des journalistes
Représentant de la commission électorale (10 minutes)
Représentant de la GJA (10 minutes)

11h45 – Discussion

12h30 – Déjeuner

13h30 – Accès et traitement des informations relatives à la sécurité nationale

14h00 – Discussions

14h30 – Cadre légal et institutionnel, y compris pour les réseaux sociaux

15h00 – Discussion et identification de modalités concrètes pour la collaboration entre police et médias et de mécanismes garantissant la sécurité des journalistes pendant la période de course électorale. Idéalement par groupes comprenant des représentants de la police et des médias

15h45 – Présentation du travail du groupe

16h30 – Conclusion et adoption de résolutions

Annexe II – Communiqué du Ghana

Modalités adoptées pour garantir la sécurité des journalistes - Ghana

A l'issue du dialogue entre les médias et la police, les deux côtés ont retenu les modalités suivantes pour assurer la sécurité des journalistes couvrant les élections :

- Aux niveaux national, régional, divisionnaire et des districts, la police communiquera aux médias des numéros de contact pour les situations d'urgence et en vue d'une réponse rapide aux questions et informations des médias concernant des sujets émergents.
- La police aidera les journalistes ayant besoin de soutien en cas d'urgence ou au cours d'évènements qui les exposent à des risques de sécurité.
- La police tiendra les médias au courant de toute nouvelle mesure de sécurité qui pourrait avoir une incidence sur la sécurité des journalistes au cours de leur couverture des élections.
- Les journalistes doivent connaître le poste de police le plus proche dans les zones où ils sont affectés et doivent s'identifier par rapport aux forces de police et de sécurité dans leur zone de couverture.
- Les médias contacteront le responsable des relations publiques du commandement régional de la police pour recevoir des numéros d'urgence et les coordonnées des fonctionnaires désignés pour clarifier toute question liée à la police.
- Les journalistes affectés à la couverture des élections doivent porter des badges d'identification visibles.
- Les journalistes devront s'accommoder aux contextes socio-culturel et politique des régions où ils travaillent.
- Les journalistes doivent respecter des pratiques strictement professionnelles et les principes de sécurité pendant leur couverture des élections.
- Les journalistes doivent éviter de relancer des polémiques et de s'impliquer dans des débats avec des militants, ce qui attirerait une attention inutile.
- Dans la mesure du possible, les journalistes devront travailler en groupes ou rester en contact lorsqu'ils travaillent dans la même zone.
- Les journalistes doivent éviter tout acte qui pourrait inciter à la violence.

-
- Les journalistes ne doivent pas interférer avec le travail des fonctionnaires électoraux.
 - Les organisations médiatiques s'efforceront à former les bénévoles qu'elles recrutent pour la couverture des élections dans le domaine de la sécurité.

Annexe III – Communiqué du Libéria

La police :

- La police doit désigner des porte-parole à contacter par les médias et les citoyens en cas de situation d'urgence ;
- La police doit disposer de plans d'urgence pour protéger les organismes de presse qui pourraient être visés par des actes négatifs, y compris les stations de radio dont le travail n'est pas tolérable ;
- La police communiquera les numéros des agents affectés aux bureaux de vote pour permettre un contact facile en cas d'urgence ;
- Suite aux élections, la police devrait considérer la mise en place d'une nouvelle formation sur « l'établissement de la relation entre la police et les médias et le travail des médias » ;

Les médias :

1. Les médias qui couvriront les élections (bureaux de vote, rassemblements, tous sujets liés aux élections) devront être identifiés visiblement par des badges ou en tant que PRESSE ;
2. Les médias devront aussi signaler à l'administration de police toute conduite non professionnelle de la part d'agents de police ;
3. Les organisations médiatiques formeront leurs journalistes pour les sensibiliser au travail de la police ;
4. Le respect et la compréhension mutuelle pour le travail de l'autre doivent être assurés entre toutes les parties prenantes – médias et police ;
5. Les médias doivent collaborer avec les autorités pertinentes, notamment à la fin du vote, quand les résultats sont annoncés, et renoncer à tout acte pourront inciter les citoyens à la violence ;
6. Le Conseil national des médias et l'Union de la presse du Libéria doivent intervenir pour instaurer des règles de conduite professionnelle dans le secteur des médias ;

Annexe IV – Ebauche du communiqué en Sierra Leone

Préambule

Nous, les 20 journalistes et éditeurs supérieurs du pays et 20 agents supérieurs de la police de Sierra Leone, avons mené des réflexions objectives sur les sujets de sécurité concernant les journalistes et le travail professionnel et responsable de la police au cours des élections de 2018. Le but était de lancer des partenariats et coopérations possibles entre la police et les médias, ainsi qu'un partage d'informations et de coordination générale pendant les élections de 2018.

Pendant les discussions, les participants ont abordé plusieurs questions et solutions concernant les problèmes de sécurité des journalistes et le travail responsable de la police lors de ces élections. Les questions et solutions suivantes ont été abordées

- Comment la police peut-elle fournir des informations aux médias en temps opportun ?
- Comment peut-on résoudre à l'amiable les différends entre la police et les médias ?
- Accès des médias aux sources d'information de la police dans les districts et les régions ?
- Comment le personnel des médias couvrant les élections peut-il être facilement identifié par le public et la police ?

De plus, plusieurs recommandations ont été faites et devront être adoptées lors d'une réunion ultérieure entre la police et les représentants des médias. Ces recommandations comprennent :

Information des médias par la police, et vice-versa

- Points presse réguliers
- Activation de la communication directe entre les médias et la police à tous les niveaux
- Maintien par la police d'un annuaire des journalistes dans son voisinage
- Mise à disposition par la police d'un registre des agents de liaison dans tous les districts
- Mise à disposition par la police de numéros d'urgence

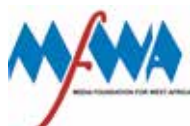
Sécurité des journalistes

- Tous les organismes médiatiques doivent faire accréditer leurs reporters couvrant les élections par le NEC
- La police s'engage à informer tous ses agents sur le respect de l'identité des journalistes et leur devoir de les protéger pendant l'exercice de leurs fonctions
- Les organismes médiatiques doivent former leur personnel sur les lois concernant les médias
- Chaque journaliste couvrant les élections doit être accrédité par le NEC
- Les journalistes couvrant les élections ne doivent en aucun cas s'identifier à un parti politique ou un candidat

Résoudre les différends entre la police et les médias

- Tout représentant des médias ou de la police qui a souffert une blessure pourra signaler des incidents de maltraitance à sa salle de crise respective.
- Mise en place de plateformes communes des médias et de la police pour éduquer le public à la sécurité des élections.





mediasupport.org

mfwa.org

ecowas.int



Le contenu de ce rapport est protégé par le droit d'auteur et la propriété d'International Media Support, de la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest et de la CEDEAO.

La licence de toutes les photos a été concédée à IMS par les titulaires respectifs du droit d'auteur ; elles ne pourront être réutilisées sans leur autorisation préalable.

Conception et mise en page : Nanette Vabø

Publié au Ghana, mai 2018

ISBN 978-87-92209-94-8